

Résumé : L'éducation à la sexualité des enfants

Les professionnels de la santé psychique des enfants, experts auprès des tribunaux, des avocats, des maîtres de conférences en droits, sous signataires de la pétition (sur mesopinions.com « Alerte ! Protégeons les enfants ! Pour le respect de leur intégrité physique et psychique »), dénoncent la prétendue « éducation sexuelle des enfants » à l'école, dès la maternelle. Cet enseignement obligatoire dans tous les établissements scolaires s'est fait à l'insu des parents et des professionnels de santé de l'enfance et de l'adolescence, dans un déni total de démocratie. Il s'agit d'une infiltration idéologique majeur de la pédophilie dans les textes internationaux, qui n'évoque à aucun moment la lutte active contre la pédophilie ni la persécution des mineurs sexuels, ni la revendication du droit à l'intime et à la pudeur.

Par définition, l'enfant n'est pas en maturité sexuelle et donc il n'y a rien à lui dire de la sexualité qui pourrait faire effraction traumatique. Nous, en tant que parents, ne pouvons laisser faire cela! Nous devons nous mobiliser!

Ce programme a été initié par l'OMS. Il se décline en guides EVRAS en Belgique et EDSSENS en France. Ils disent la même chose. Ils sont dérivés des textes de l'OMS, non scientifiques, en lien direct avec les lobbies pédophiles.

1) Remettre les mots à l'endroit

Avant d'aller plus loin, il faut définir quelques termes, facilement intervertis par l'OMS:

- Sexualité versus sensorialité

Le corpus scientifique de la psychologie de l'enfant dit que l'enfant n'a pas de sexualité car il n'a pas encore d'organe de reproduction fonctionnel (transformation à la puberté) et n'a pas d'hormones sexuelles.

Par contre, il a une sensorialité (cf [Dr. Régis Bruno](#), pédopsychiatre, expert juridique), qui fait qu'il se découvre, explore son corps, se mordille les doigts de pieds, se tripote l'oreille, ou le zizi. Cela n'a rien à voir avec la sexualité.

- Education sexuelle versus éducation à la sexualité

Jusqu'à présent, l'éducation sexuelle, dispensée par les médecins et les professeurs de biologie, s'adressait aux adolescents prépubères pour les préparer aux prochains changements de leur corps/psychisme et à une sexualité sans risque : informations sur l'anatomie, sur les infections sexuellement transmissibles et les moyens de contraception, notion de consentement libre et éclairé. Ce n'était pas une éducation à la sexualité, qui restait du domaine privé.

L'éducation à la sexualité (trompeusement appelée « éducation sexuelle » par l'OMS p.37 à 51) vise à donner des informations pour développer les prétendues compétences sexuelles dès la naissance. Une « matrice » déroule le programme à suivre. Ainsi, on enseignera aux enfants de 0 à 4 ans « le plaisir et la satisfaction liés au toucher de son propre corps, la masturbation infantine précoce », « la découverte de son propre corps et de ses parties génitales » ou à « exprimer ses propres besoins, désirs et limites par exemple en jouant au docteur » (sic). Il faut « permettre à l'enfant d'atteindre le niveau de santé sexuelle

le plus élevé possible en développant ses capacités évolutives et en parcourant l'ensemble de ses droits sexuels ». On le voit, il y a confusion entre sexualité et sensorialité. Il est dit, p.ex., que l'enfant a une sexualité car il a une érection. Mais celle-ci est mécanique quand il a envie de faire pipi... On le répète, selon le corpus scientifique, l'enfant n'a pas de sexualité. Le pédophile est celui qui projette que l'enfant a une sexualité. Le texte de l'OMS est la licence pour les pédophiles de violer les enfants sans poursuites. Comme les enfants ont des « droits sexuels », dont celui du consentement, le pédophile échappe à toute accusation. Alors que l'enfant, par nature immature, ne peut donner son consentement à quelque chose qui le dépasse. Toute personne peut suivre une formation spécifique pour enseigner cette « éducation sexuelle ». L'éducateur est alors le « partenaire » des enfants. Les enseignants devront abandonner leur position hiérarchique supérieure.

- Besoin de tendresse et désir sexuel. Le pédophile prétend que l'enfant est consentant et désire une relation sexuelle. Il y a confusion entre le besoin de tendresse de l'enfant et le désir sexuel, qui n'existe pas chez un enfant pré-pubère. La confusion provient d'une projection du désir de l'adulte sur l'enfant. (Cf. Ferenczi, Confusion de langue entre les adultes et les enfants).

2) D'où viennent les textes de l'OMS sur l'éducation sexuelle ?

- Ces textes ont été rédigés par des sexologues uniquement. Aucun spécialiste indépendant, médecin pédiatre, pédopsychiatre ou psychologue spécialisé dans le développement psychique de l'enfant n'aura été consulté. Ils n'ont donc rien de scientifique.
SIECUS (fondé par l'Institut Kinsey) et SENSOA sont des références « scientifiques » de cette « éducation sexuelle » de l'OMS qui trouve son origine dans les « Rapports sur la sexualité » d'Alfred Kinsey (1948 et 1953), pédophile criminel qui a violé et torturé des centaines d'enfants pour ses expériences financées par Rockefeller.
Nous avons clairement en Occident une infiltration des milieux pédophiles pour faire passer l'idée que l'enfant aurait une sexualité. Judith Reisman, prof de droit, a dénoncé les crimes sexuels d'Alfred Kinsey.
- Il est fait référence également aux théories de Freud sur la sexualité des enfants. Or, Freud dit clairement, dans son livre « 3 essais sur la théorie sexuelle », qu'il faut surtout « se garder de parler de sexualité aux enfants parce que ça les rendra inéducables ». L'éducation consiste au contraire à contenir les pulsions, à leur donner des limites (sublimier les pulsions primaires en pulsions secondaires culturelles et créatives), et non pas à les débrider.

3) Théories du genre de l'OMS

A cela s'ajoutent les textes d'endoctrinement sur les théories du genre, affirmant qu'un adolescent pourrait librement changer de sexe (comme une simple opération esthétique) s'il se sent appartenir au "genre" opposé. Un ado peut se voir prescrire dès le début de la puberté des bloqueurs de testostérone, des hormones estrogènes à 16 ans et subir une opération chirurgicale à 18 ans. Ces prescriptions ont des conséquences irréversibles sur le physique et le psychique des enfants. Mais il n'y a pas de législation stricte en France et l'ado est soumis à l'idéologie de son praticien. L'OMS voudrait même que des ados dès l'âge de 14ans puissent choisir leur sexe sans l'autorisation des parents.

Le Dr. [Laurence Kayser](#), gynécologue, explique que les opérations chirurgicales sont des opérations de stérilisation irréversibles, avec la nécessité de prendre des hormones à vie (ce qui ramène l'espérance de vie à 30-40 ans). La personne opérée n'aura plus jamais de plaisir. [La chirurgie est une véritable boucherie](#).

- Chez le « transgenre homme » (femme qui « devient » homme), on parle de phalloplastie : ablation des seins, construction d'un mini pénis artificiel non fonctionnel à partir de fibres musculaires prélevées de l'avant-bras, enroulées autour du clitoris.
- Chez le « transgenre femme », c'est la vaginoplastie : invagination de la peau du scrotum (les bourses) ou morceau d'intestin, avec obligation d'élargissement, de désinfection et de lubrification quotidienne du néo-vagin, pour lutter contre un corps assemblé de milliards de cellules XY mâles, qui veut reboucher ce trou contre nature.

[Taux très élevé de suicides \(40%\) chez les transsexuels](#). Une personne opérée [multiplie par 19](#) ses risques de suicide. Les ados endocrinés arrivent bien plus fréquemment pour se faire mutiler à vie sans en connaître les dangers.

Le [coût de l'opération](#) (20 000 Euros) est pris en charge par la Sécu en France. Il faut dire que le marché des opérations de changement de sexe représenterait aux US 240 milliards d'Euros d'ici 2025 pour les labos...

4) Analyse de la “déclaration internationale des droits sexuels” de l'IPPF

Le texte intitulé “déclaration internationale des droits sexuels” a été réalisé par le Planning Familial International (IPPF), qui est une émanation de l'OMS. Ce texte a ensuite été repris en Europe (“Standards pour l'éducation sexuelle en Europe”). Les points essentiels à opposer sont listés ici.

C'est aux parents et non à l'école d'aborder ce sujet délicat et intime de la sexualité au moment où ils le jugent opportun.

Les enfants sont des mineurs sexuels (ils n'ont pas l'organe qui arrive à maturation à la puberté ni les hormones). Les adultes sont des majeurs. Les majeurs doivent protéger les mineurs. Les enfants doivent absolument être tenus à l'écart de la sexualité, pour préserver leur innocence et ne pas les corrompre. C'est du détournement de mineurs.

Il faut au contraire protéger les enfants des prédateurs pédophiles (mot absent de la déclaration!)

Parler de sexualité à un enfant fait effraction dans son psychisme et peut provoquer des traumatismes graves irréversibles. Il convient au contraire de sublimer leurs pulsions archaïques en leur donnant des interdits pour garantir notre civilisation.

Les enfants n'ont pas de “droits” sexuels. Ils ne peuvent donner leur consentement pour quelque chose qu'ils ne peuvent appréhender, contrairement au souhait des pédophiles.

L'adulte pédophile interprète les demandes de tendresse de l'enfant comme une demande d'ordre sexuelle.

5) Contenu éducatif dans le Standard européen (EVRAS, EDSSENS, ...)

Ces enseignements sont **obligatoires** dans les établissements scolaires

- **Entre 0 et 4 ans:** les enfants sont “partenaires” de l'adulte pour être éduqués au “plaisir et à la satisfaction liés au toucher de son propre corps, **la masturbation infantile précoce**”. L'adulte ne devrait pas être un

partenaire, mais un protecteur. L'enfant est encouragé à "exprimer ses propres besoins, désirs et limites, par exemple en jouant au docteur". Une école en Allemagne a demandé aux enfants de se dénuder publiquement devant leurs camarades et certains se sont touchés. C'est une conduite perverse (exhibitionnisme) grave.

- **Entre 4 et 6 ans:** apprentissage des "sensations liées à la sexualité (proximité, plaisir, excitation), comme faisant partie de la gamme des sensations, alors que c'est un moment crucial dans le développement psychique de l'enfant qui doit apprendre les interdits fondamentaux, la différence des générations, la différences des sexes, la filiation. Il doit apprendre justement à refouler ses pulsions au lieu de les encourager.
- **Entre 6 et 9 ans:** on leur apprend "le plaisir et la satisfaction liés au toucher de son propre corps (masturbation, autostimulation)" et "les rapports sexuels". Cette période est une période de "latence" où le sexuel infantile n'est plus du tout questionné. Il est donc particulièrement effrayant qu'aient lieu ces "apprentissages" de type pédophiles (intrusion de la sexualité adulte)
- **entre 9 et 12 ans:** les enfants doivent assister aux enseignements suivants: "la première expérience sexuelle; l'orientation sexuelle; le plaisir, la masturbation, l'orgasme; les droits sexuels"
- **Pour les 15 ans et plus:** "bébés sur mesure; génétique; relations transactionnelles (prostitution mais aussi sexe en échange de petits cadeaux...), au lieu de leur parler de l'initiation à la sexualité dans l'amour, qui engage l'être entier, les émotions, l'esprit, la vie affective, le corps... Au lieu de ça, on dissocie la vie affective de l'instrumentalisation sexuelle.

6) La législation

Les textes de l'OMS, de EDSSENS et de EVRAS violent le corpus international de protection des mineurs. En particulier les articles 227-22 et 227-24 du code pénal.

« La **corruption de mineur** consiste, pour un adulte, à imposer des propos, des actes, des scènes ou des images pouvant le pousser à adopter une attitude ou un comportement sexuel dégradant. »

Les parents et les enseignants doivent savoir qu'il est illégal de faire de l'enseignement à la sexualité.

Les lois :

<https://drive.proton.me/urls/Y1J8BKZE1W#ZM4Zd7tiTdQw>

7) S'opposer à l'éducation à la sexualité dans l'école de vos enfants

Voici un formulaire à envoyer au responsable d'établissement de votre enfant.

S'opposer aux cours de sexualité en classe : <https://drive.proton.me/urls/869Z6J46XW#Xj5C7zemCSQi>

8) Education à la sexualité et totalitarisme

Quelle est la finalité de la caste mondialiste derrière ces mesures d'éducation à la sexualité?

- L'Etat totalitaire arrache les enfants à l'autorité de leurs parents. C'est une violation du CIDE (Convention internationale de défense des enfants). L'OMS voudrait que les jeunes ados puissent décider de leur sexe sans l'accord des parents.
- Les professionnels de la psychologie de l'enfant sont réduits au silence et diffamés.
- On crée chez l'enfant une dissociation traumatique irréversible. Ceci va créer des gens qui auront des addictions (pornographiques ou autres), des troubles graves au niveau de la sexualité, des parfaits consommateurs qui n'auront plus la capacité de se défendre (des victimes programmées)
- Le problème des mutilations transgenres: la nature biologique n'est rien pour les transhumanistes comparée aux prodiges de la technologie...